

A retenir

MILDIU

Les contaminations du 9 mai sont désormais visibles. De nouvelles contaminations sont en cours.

BLACK-ROT

Des contaminations restent possibles à chaque pluie.

CICADELLE VERTE

Les premières larves sont visibles. Surveillez l'évolution des populations.

Annexe : Message réglementaire Flavescence dorée 2016



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

MÉTÉO

Prévisions du 1^{er} au 6 juin 2016

	Mer 1 ^{er}	Jeu 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5	Lun 6
Températures	13 17	12 20	13 24	15 24	14 25	15 29
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stades
Gamay	19 - 20
Duras	18
Syrah	18
Fer S	18
Loin de l'œil	19
Mauzac	17 - 18
Merlot	19 - 20

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :

17 : Boutons floraux séparés

18 : 11-12 feuilles étalées

19 : tout début de floraison

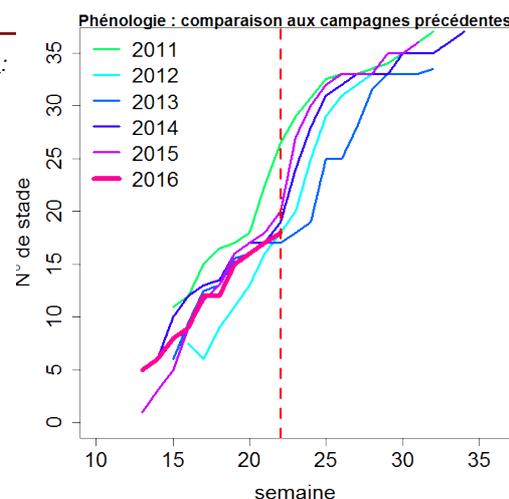
20 : 1-10 % de floraison

21 : 10-25 % de floraison

22 : 25-50 % de floraison



Stade 19: début de floraison



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

La floraison démarre pour les cépages et situations précoces (premières fleurs visibles sur Gamay et Chardonnay). Les conditions actuelles ne sont pas particulièrement favorables à un début de floraison. Mais le retour d'une climatologie plus chaude et ensoleillée à partir de la fin de la semaine pourra permettre un démarrage plus significatif de la floraison.

Les suivis de cette semaine confirment que l'avance phénologique du début de saison est désormais révolue. Et la tendance observée est plutôt moyenne pour l'instant.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Les premières sorties de taches sont observées sur les TNT et parcelles référence. Il s'agit de taches isolées et les fréquences d'attaques restent faibles à ce jour (maximum 8 % de ceps avec une tache sur TNT).

Il s'agit des conséquences des premières contaminations de masse enregistrées sur les pluies du 9 mai dernier.

• Données de la modélisation

- x **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Cunac, Lisle, Puycelsi, Rabastens ; et de stations météo fixes : Cadalen, Castanet, Senouillac.

Situation de J-7 à J :

La pression exercée par le mildiou poursuit sa hausse suite aux pluies du week-end. Elle reste cependant à un niveau faible sur tous les secteurs, sauf à Cunac où elle est moyenne.

Des contaminations de masse sont modélisées le samedi 28 mai sur les secteurs de Castanet, Cunac, Lisle et Puycelsi. Des contaminations de masse sont également identifiées le 23 mai pour le poste de Puycelsi.

Sur les secteurs de Cadalen, Rabastens et Sénouillac, aucune contamination de masse n'a été modélisée.

Cependant des contaminations élites ont pu avoir lieu les 28 et 29 mai.

Les pluies du début de semaine (30 mai) ont également provoqué de nouvelles contaminations de masse sur les secteurs déjà contaminés dans le week-end (Ex Castanet).

Les taches issues de la contamination du 9 mai devraient maintenant être visibles.

Simulation de J à J+8 : La pression devrait continuer d'augmenter et atteindre des niveaux hétérogènes sur la zone :

- Faible à moyenne sur les secteurs de Castanet, Rabastens et Sénouillac,
- Moyenne à forte sur les secteurs de Cadalen, Cunac, Lisle et Puycelsi.

Sur les secteurs où des contaminations de masse ont déjà eu lieu le 28 mai (Castanet, Cunac, Lisle, Puycelsi), il suffirait de 2 mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Sur les autres secteurs (Cadalen, Sénouillac, Rabastens), si les pluies surviennent en début de semaine il faudrait un cumul de 15 mm pour déclencher des contaminations de masse. Mais, en cas de pluie en fin de semaine, le seuil de déclenchement pour engendrer des contaminations de masse s'abaisse à 4 mm.

Les taches issues des contaminations du 28 mai devraient être visibles autour du 11 juin.

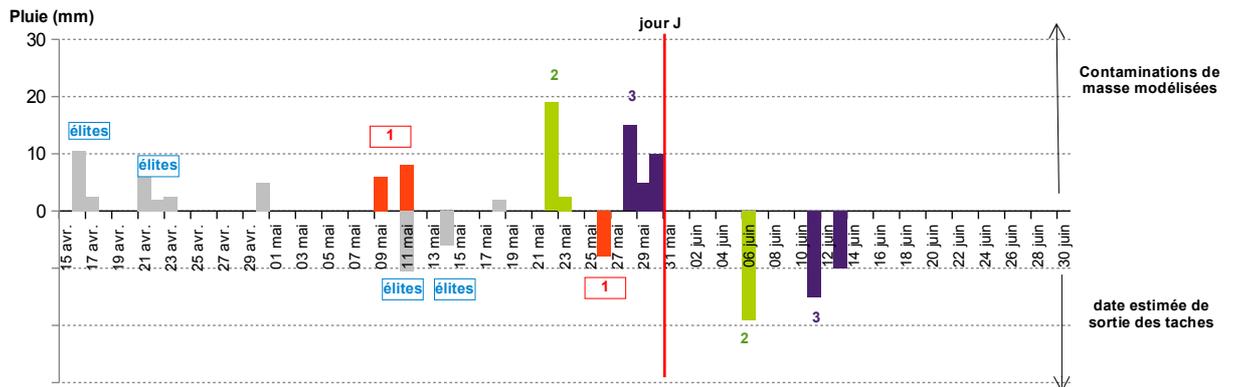
- x **Milvit** (station météo de Senouillac) : Le modèle confirme la nature contaminante des pluies des 23 mai et 28 mai.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Rappelons que *les contaminations de masse* ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 30/05/2016 pour la zone Gaillac



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : Des taches liées aux pluies du 9 mai apparaissent en divers secteurs. Les épisodes successifs de pluie favorisent une hausse continue de la pression mildiou. De nouvelles contaminations de masse ont été enregistrées en fin de semaine dernière et ce début de semaine.

Le seuil de déclenchement de nouvelles contaminations est bas et des épisodes pluvieux vont encore rythmer la climatologie de cette semaine. La vigilance reste de mise !

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Éléments de biologie

La durée d'incubation entre la contamination et la sporulation est fonction de la température. En conditions printanières, cette durée peut varier de 3 semaines à 1 mois.

• **Situation au vignoble** : On n'observe aucun symptôme sur feuille à ce jour. En 2015, les tout premiers symptômes ont été observés mi-juin.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est atteinte en toutes situations. A partir de ce stade, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe.

Les conditions actuelles qui cumulent à la fois des nuits et matinées fraîches, des amplitudes thermiques importantes entre le jour et la nuit, et l'humidité matinale peuvent être favorables au développement du champignon. Seuls les forts abats d'eau peuvent être considérés comme une entrave aux contaminations car ils lessivent les spores déposées sur le végétal.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

La situation est relativement stationnaire depuis 2 semaines. A l'exception du TNT de Senouillac où la fréquence de taches sur feuilles augmente, la maladie n'a guère évolué.

A ce jour, on ne signale aucun dégât sur grappe et la fréquence de ceps touchés n'excède pas le 50 % sur les parcelles du réseau de surveillance (même si quelques parcelles flottantes apparaissent plus touchées ponctuellement).

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes aux contaminations augmente fortement à partir de la floraison et jusqu'à la nouaison. Restez vigilants et surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles. En présence de symptômes, la gestion de la maladie est de mise jusqu'à la fermeture et doit être associée à celle du mildiou et de l'oïdium.



Black-rot sur inflorescence – lésion sur la rafle
Photo CA 81



Biologie et description des symptômes

Lors des contaminations primaires, les spores ont besoin d'eau libre pour germer. Après une phase d'incubation de 20 à 30 jours, les symptômes apparaissent. Des cycles de contaminations secondaires peuvent ensuite se produire sous l'action mécanique des pluies à partir des spores contenues dans les pycnides apparues sur les lésions primaires.

Les contaminations primaires et secondaires vont se superposer jusqu'à ce que le stock de spores soit épuisé et que les organes deviennent non-réceptifs.

Les feuilles sont réceptives aux contaminations dès leur étalement et tant que la croissance végétative reste active. Concernant les baies, leur sensibilité augmente pendant la floraison et devient maximale à la nouaison. Les grappes restent ensuite sensibles jusqu'au stade fermeture.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

On n'enregistre plus de captures d'eudémis sur les pièges du réseau de surveillance. Le vol est désormais terminé. Les glomérules se font toujours attendre.

• Données de la modélisation

D'après le modèle, la dernière phase du cycle larvaire démarre (larves âgées : L4-L5). A ce stade, on ne détecte aucun début de nymphose annonciateur d'une fin complète de la génération et d'un démarrage de la suivante.

Données au 30 mai Zone Gaillac	% adultes	% œufs	% L1	% L2	% L3	% L4	% L5
Castanet	100 %	100%	84,6 %	35,6 %	16,10%	0,4 %	-
Lisle	100 %	100%	85,9%	32,8%	12,7%	0,6 %	-
Cadalen	100 %	100 %	96,3 %	67 %	44%	5,9%	0,03 %

Évaluation du risque : Le vol de première génération est terminé. Surveillez l'apparition des glomérules pour procéder aux contrôles de fin de G1.

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

Cicadelle verte

• Éléments de biologie

Les femelles hivernantes regagnent la vigne pour pondre et donner une première génération printanière, généralement peu impactante.

Ce sont les populations larvaires de la génération estivale, apparaissant le plus souvent courant juin, qui peuvent générer les symptômes de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

• Situation au vignoble

Les populations larvaires s'installent lentement. Les effectifs observés sont faibles. L'évolution des populations semble plutôt lente cette année.



*Cicadelle vert : Adulte (en haut)
1^{er} stade larvaire (en bas)*
Photos IFV



Évaluation du risque : Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. Rappel: la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles



Biologie et description des symptômes

La cicadelle verte hiverne hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles de vignes pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade.

Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4^e stade.

Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures. Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

CICADELLE DE LA FLAVESCENTE DORÉE

• Éléments de biologie

Le seul habitat de cette cicadelle (*Scaphoideus titanus*) étant la vigne, le développement de la maladie peut être très rapide.

• Situation au vignoble

Depuis 2012, des sites spécifiques de suivi sont venus compléter le réseau de surveillance biologique du territoire, afin d'identifier au mieux la période d'éclosion ainsi que la dynamique des populations de *Scaphoideus titanus*. Il s'agit de parcelles spécifiques, situées dans des vignobles régionaux : Fronton, Gaillac, Moissac, Gascogne, Lot et Aveyron.

Par ailleurs, 2 cages d'émergence sont suivies par l'IFV Sud Ouest pour conforter des informations collectées au vignoble.

Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai en cage d'émergence, puis confirmées par les premières détections de jeunes larves en parcelles.



Biologie et description des symptômes

La cicadelle de la flavescence dorée est inféodée à la vigne c'est-à-dire qu'elle ne vit que sur des ceps de vigne. Elle se nourrit en piquant les feuilles de vigne et peut ainsi acquérir le phytoplasme en piquant un cep malade.

Cette cicadelle n'a qu'une seule génération par an. Les œufs éclosent dans le courant du mois de mai pour donner naissance à une larve. Puis cinq stades larvaires se succèdent. Six à huit semaines après les premières éclosions, les premiers adultes apparaissent. La période des éclosions peut être très étalée. Les larves naissent saines mais peuvent rapidement acquérir le phytoplasme si elles se nourrissent sur un cep contaminé. Un mois plus tard, elles deviennent infectieuses et peuvent transmettre le phytoplasme à d'autres souches. Les nouveaux pieds ainsi contaminés n'exprimeront les symptômes que l'année suivante.

Évaluation du risque : La période des éclosions a débuté. Consultez le message réglementaire en annexe pour connaître les modalités de lutte contre le vecteur de la FD.

AUTRES OBSERVATIONS

• Méléigèthes

Comme souvent en période de floraison, des méléigèthes sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux.

Les méléigèthes sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles peuvent être considérées comme sans danger pour la vigne et le déroulement de la floraison.

• Cigariers

Des « cigares » sont visibles régulièrement et en divers secteurs. Ce phénomène reste sans incidence pour la vigne.

• Lécánines

Ces cochenilles sont univoltines, c'est-à-dire qu'elles ne présentent qu'une génération par an. L'hivernation a lieu sous forme larvaire de septembre à avril sur les troncs et les rameaux.

Au printemps, les femelles gonflent et commencent à pondre de mai à juillet. Les œufs éclosent à partir de juin et jusqu'en juillet et donnent des larves de premier stade qui gagnent les feuilles en face inférieure, le long des nervures. Le deuxième stade larvaire apparaît en été avant de migrer vers son site d'hivernation.

Des cochenilles lécanines sont observées en divers secteurs. Leur présence est ponctuelle au niveau du vignoble mais peut être importante sur les parcelles concernées. Les individus observés semblent en train de se fixer sous leur bouclier.



Cochenilles lécanines sur rameau de vigne – Photo CA 81

Évaluation du risque : Les cochenilles ne présentent que peu de risque pour le développement de la vigne. Cependant, les cochenilles sont vecteurs de viroses et notamment du vecteur de l'enroulement. Et, leur extension croissante incite à une plus grande vigilance.

La présence de cochenilles peut indirectement être détectée par la présence de miellat et de fumagine sur les feuilles, grappes et rameaux ainsi que par la présence de fourmis attirées par le miellat. Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes.

Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 7 juin 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vinovalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

PRÉFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

Vignobles de l'Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn et Garonne
Lutte contre la flavescence dorée de la vigne et son insecte vecteur
- Premières dates d'intervention campagne 2016 -

La flavescence dorée de la vigne est due à un phytoplasme, qui se développe dans la sève de la plante, diffusé par la cicadelle *Scaphoideus titanus*, **organisme de quarantaine** en Europe et de lutte obligatoire en France. L'arrêté ministériel du 19 décembre 2013 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur rappelle l'**obligation de la lutte sur tout le territoire national**.

En région, un arrêté préfectoral pour 2016 (en cours de signature) définit la liste des communes contaminées par la flavescence dorée (catégorie 2) et dans lesquelles la lutte est obligatoire. La liste des communes proposées est disponible sur le site Internet de la DRAAF Languedoc Roussillon Midi Pyrénées (www.draaf.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr).

Dans ces départements, les toutes premières éclosions ont été repérées, pour un premier lot précoce, à partir du 09-10 mai en cage d'émergence. Puis la présence des premières larves a été confirmée le 12 mai lors de suivis en parcelles dans le Gers. Une deuxième période d'éclosion a ensuite été identifiée à partir du 18 mai sur les secteurs de Gaillac et Fronton. Le début de la période d'éclosions de *Scaphoideus titanus* a donc été évalué : au 12 mai pour les communes des départements 32 et 65, au 18 mai pour les communes des départements 09, 31, 46, 81 et 82. Aucun début d'éclosion n'étant observé à ce jour pour le département de l'Aveyron, un message spécifique paraîtra ultérieurement.

1. Modalités de lutte pour les vignes conduites en lutte phytosanitaire « conventionnelle » (hors vignes-mères)

Modalités de traitement	Communes en catégorie 2 : 2 traitements larvicides obligatoires Traitement adulticide (T3) à réaliser en fonction de l'analyse de risque
1 ^{er} traitement – T1 : larvicide	30 jours suivant le début des éclosions , soit : <ul style="list-style-type: none"> soit du 12 juin au 22 juin pour le département du 32 et 65 soit du 18 juin au 28 juin pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82
2 ^{ème} traitement – T2 : larvicide	A la fin de la persistance d'action de l'insecticide du T1 ou 14 jours après le T1, soit : <ul style="list-style-type: none"> du 26 juin au 06 juillet pour le département du 32 et 65 du 2 juillet au 12 juillet pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82
3 ^{ème} traitement – T3 : adulticide	Les dates de mise en œuvre de ce traitement seront précisées ultérieurement

2. Modalités de lutte pour les vignes –mères

Modalités de traitement	Communes en catégorie 2 : 3 traitements obligatoires
1 ^{er} traitement – T1 : larvicide	30 jours suivant le début des éclosions , soit : <ul style="list-style-type: none"> soit du 12 juin au 22 juin pour le département du 32 et 65 soit du 18 juin au 28 juin pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82
2 ^{ème} traitement – T2 : larvicide	A la fin de persistance d'action de l'insecticide du T1 ou 14 jours après le T1, soit : <ul style="list-style-type: none"> du 26 juin au 06 juillet pour le département du 32 et 65 du 2 juillet au 12 juillet pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82
3 ^{ème} traitement – T3 : adulticide	Les dates de mise en œuvre de ce traitement seront précisées ultérieurement

3. Modalités de lutte pour les vignes conduites en « agriculture biologique »

Modalités de traitement	Communes en catégorie 2 : 2 traitements obligatoires , le troisième traitement larvicide est recommandé
1 ^{er} traitement – T1 : larvicide	30 jours suivant le début des éclosions <ul style="list-style-type: none"> soit du 12 juin au 22 juin pour le département du 32 et 65 soit du 18 juin au 28 juin pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82
2 ^{ème} traitement – T2 : larvicide	10 jours après le T1 , soit : <ul style="list-style-type: none"> soit du 22 juin au 02 juillet pour le département du 32 et 65 soit du 28 juin au 08 juillet pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82
3 ^{ème} traitement – T3 : larvicide	au moins 10 jours après le T2 , soit : <ul style="list-style-type: none"> du 02 juillet au 12 juillet pour le département du 32 et 65 du 08 juillet au 18 juillet pour les départements du 09, 31, 46, 81 et 82

Rappel : Les produits phytosanitaires utilisables sont à choisir parmi ceux disposant d'une **autorisation de mise sur le marché (AMM)** et pour l'usage « traitement des parties aériennes » contre la cicadelle de la **flavescence dorée**. Les conditions d'utilisation doivent se conformer aux préconisations mentionnées sur l'étiquette. Notamment veiller au respect du délai avant récolte (DAR) et des zones non traitées (ZNT) tels que mentionnés sur l'étiquette des produits.